


TRAVAUX DE FOUILLES ET DE CONSTRUCTIONS EN CAS DE CONFLITS, DOMMAGES, STOPPER ET REFLECHIR



Avant de creuser
confirmer la position
et la profondeur exacte
des réseaux
par **SONDAGES**



50 000V
dans certains câbles
du réseau SIE

Que faire si vous endommagez un câble ?

- Arrêter le travail immédiatement
- Appeler le centre de conduite : 0848 802 555
- Ne jamais toucher le câble directement ou indirectement
- Rester à distance en attendant l'intervention de notre personnel
- Baliser la zone

Attention, la position des câbles sur le plan fournit par SIE-TVT est indicative.

L'entreprise qui projette une construction ou qui effectue les travaux a pour responsabilité de demander nos plans de réseau, d'évaluer les risques de conflits et d'effectuer les sondages nécessaires pour s'assurer de leur localisation exacte. Sur nos plans, ne figurent pas toutes les canalisations souterraines en activité (gaz, eau, câbles électriques privés par exemple). Cette dernière a l'obligation de demander les plans aux autres services tout comme au notre sur la plateforme www.plans-reseaux.ch

En cas de conflit entre nos infrastructures et vos travaux projetés

L'entreprise doit prendre contact au plus vite avec SIE SA à l'adresse e-mail: info@sie.ch

